



HOTEL-RESTAURANTS :

RELAIS DES CAUSSES :

8, Place de la Bascule - 48230 CHANAC

Tél. : 04 66 48 20 14

FERME AUBERGE DU GAZY :

Le Gazy - 48230 CHANAC

Tél. : 04 66 48 21 91



CONCOURS TIR A L'ARC EXTERIEUR NATIONAL et INTERNATIONAL

+

TIR AMICAL

35ème édition

Dimanche 07 JUIN 2026

STADE DU CHAMBON

RN 88 - 48230 CHANAC

(Itinéraire fléché)

Partenaire Majeur :



La Compagnie des Archers de Chanac a le plaisir de vous inviter à participer
à son **CONCOURS DE TIR A L'ARC EXTERIEUR**
(sélectif pour le Championnat de France)

DIMANCHE 07 JUIN 2026

Sur le Stade du Chambon
RN 88, 48230 CHANAC

Tenue blanche ou tenue de club conseillée
ARBITRAGE : M. Jean-Claude JACQUES et Mme Julie GRANONE

DEUX CONCOURS AU CHOIX

(chaque archer devra présenter sa licence FFTA 2026 ou un justificatif d'identité lors du passage au greffe)

T.A.E NATIONAL ET INTERNATIONAL

Distances : 20 m, 30 m, 40 m, 50 m – arcs classiques et poulies (pas de tir à 60 et 70 m)

- OUVERTURE DU GREFFE et CONTROLE DU MATERIEL : 12 h 30
- DEBUT DES TIRS DU TROPHEE : 13 h 15
- 3 VOLEES D'ESSAI puis début des tirs comptés : 13 h 45

Tarifs : * Licence Adultes : 10 €
* Licence Jeunes : 6 €

Tir selon le rythme AB-CD ou ABC suivant le nombre d'inscrits.
Si un archer perd une de ses flèches et ne la retrouve pas, le signaler à l'organisation.

CONCOURS AMICAL

Réservé aux débutants : blasons 122 cm – volées tirées en 4 minutes

- OUVERTURE DU GREFFE : 12 h 30
- APPEL DES TIREURS : 13 h 00
- DEBUT DES TIRS DU TROPHEE : 13 h 15
- 3 VOLEES D'ESSAI puis début des tirs comptés : 13 h 45

Distances de tir :
* U11 : 10 m (2 x 5 volées de 3 flèches)
* U13, U15 : 15 m (2 x 5 volées de 6 flèches)
* U18, U21, S1, S2, S3 : 30 m (2 x 5 volées de 6 flèches)

Tarifs : * Licence Adultes : 5 €
* Licence Jeunes : 5 €

ATTENTION : DEFENSE DE PLANTER DES PARASOLS ET DES PIQUETS DE TENTE SUR LE STADE.

Une buvette vous proposera toute la journée des boissons fraîches, des gâteaux, etc...

Les inscriptions sont à adresser avant le **31 mai 2026** à M. Lilian MARTINEZ
Tél. : 06.41.56.92.20 - Email : lilian.martinez@club-internet.fr (pour les inscriptions par mail prière de demander une confirmation de lecture)

TROPHEE DE LA TOUR DE CHANAC

La Compagnie des Archers de Chanac organise, juste avant le début de la compétition officielle le tir d'un trophée (gratuit).

REGLEMENT

Avant le début de la compétition officielle, les archers (toutes armes et catégories confondues) sont invités à tirer une volée de 2 flèches aux distances auxquelles ils vont tirer lors de la compétition.

Pour qu'un archer remporte le trophée, la distance entre les deux flèches qu'il aura tirées devra être la plus proche de la distance tirée au sort avant le début du tir.

Le Président de la Compagnie des Archers de Chanac ou les personnes qu'il a désignées, contrôlent les distances entre les flèches et proclament le vainqueur sans appel.

Le vainqueur du **Trophée de la Tour de Chanac** recevra, lors de la remise des prix, un souvenir unique à découvrir sur place.

Cas particulier :

- * Refus d'une flèche sur le blason : une nouvelle flèche est tirée.
- * Plus ou moins de 2 flèches tirées par archer : élimination du candidat.
- * Ex aequo : Si des distances sont jugées identiques, c'est l'archer le plus jeune qui l'emporte.

